

L'ÉCOLE INCLUSIVE ET LA COORDINATION EREI

Au sein de notre établissement, nous nous engageons à garantir une scolarisation de qualité pour tous les élèves, dans le respect de leur diversité et de leurs besoins éducatifs particuliers (EBEP). Notre démarche s'inscrit pleinement dans les orientations de l'AEFE et de la zone Maghreb-Est.

1. L'ÉCOLE INCLUSIVE

L'école inclusive vise à assurer l'accessibilité aux apprentissages et l'épanouissement de chaque élève (troubles DYS, TDA/H, TSA, HPI, etc.). Elle s'appuie sur une culture de la bienveillance, de la coopération et de la différenciation pédagogique, permettant à chacun de progresser à son rythme dans un cadre sécurisant et stimulant.

2. L'ENSEIGNANTE RÉFÉRENTE EN ÉCOLE INCLUSIVE (EREI)

Pour piloter et coordonner ce dispositif au quotidien, la mission d'**Enseignante Référente en École Inclusive (EREI)** est confiée à **Mme Caroline LAFFONT** (bureau situé à proximité de l'infirmerie).

Ses principales missions :

- **Point de contact et d'écoute** : Interlocutrice privilégiée des familles, des équipes enseignantes, de la direction et du service infirmier.
- **Accompagnement pédagogique** : Conseil aux enseignants pour l'identification des besoins et la mise en œuvre des aménagements pédagogiques en classe (outils Cap École Inclusive, fiches de besoins).
- **Coordination des parcours** : Suivi des dispositifs de scolarisation, élaboration des dossiers et organisation des réunions (Équipes Éducatives, ESS, commissions CI2S).
- **Accompagnement et formation des AESH** : Accueil, intégration et suivi du travail des Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap pour favoriser l'autonomie de l'élève.
- **Liaison inter-cycles** : Coordination de la continuité pédagogique, notamment lors de la liaison CM2 / 6^{ème}.

3. LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT (EBEP)

Dispositif	Public concerné	Objectif principal
PPRE	Élèves rencontrant des difficultés ponctuelles dans leurs apprentissages.	Actions pédagogiques ciblées et accompagnement personnalisé à court terme.
PAP	Élèves présentant des troubles d'apprentissage durables (ex : troubles DYS).	Aménagements et adaptations pédagogiques réguliers en classe.
PAI	Élèves atteints de pathologies chroniques ou d'allergies.	Traitements médicaux et régimes spécifiques en lien avec le service infirmier.
PPS	Élèves en situation de handicap (avec notifications CDAPH / MDPH).	Mesures de compensation (AESH, matériel adapté, aménagements d'épreuves).

4. ACTIONS DE SENSIBILISATION ET CLIMAT SCOLAIRE

L'école inclusive s'anime aussi au quotidien par la mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative :

- Rencontres régulières et temps d'échange avec les familles (Café des parents, réunions de pré-rentree).
- Projets collectifs favorisant la tolérance et la solidarité : Semaine de la différence, Semaine de la bienveillance, Journée NAH, courses caritatives et actions éco-citoyennes.
- Suivi de la démarche qualité de l'établissement avec l'outil *Qualinclus*.

5. CONTACTS ET INTERLOCUTEURS

Coordination École Inclusive : Mme Caroline LAFFONT (EREI)

Courriel : ecole.inclusive-epv@erlm.tn

Pour toute demande concernant le suivi d'un élève ou la mise en place d'un accompagnement, n'hésitez pas à prendre contact avec l'EREI ou la direction.